

Victor de *Gringin*, Seigneur d'Orny. Passons à la description des autres lieux de remarque, qui se trouvent dans le Dizain de *Rarogne*. On voit encore les masures (\*) du château de *Chatillon*, ou de la *Tour*, au-dessus de la paroisse & du village de *Gestelen*, (94) autrement le *bas Chatillon*, qui est au pied du mont *Gestelenberg*. (95) Le Curé du bas-Chatillon porte le titre de *Prieur*; l'Eglise de paroisse étoit autrefois un Prieuré dépendant de l'Abbaye d'*Abondance* en Savoie. Adrien de *Riedmatten*, Evêque de Sion, qui mourut en 1548, acheta les droits (96) de cette Abbaye sur le Prieuré de *Gestelen*, pour la somme de quatre mille quatre cents quarante-cinq florins. Les Barons de la *Tour* résidoient (97) au château de *Gestelenburg* ou de *Châtillon*. L'histoire de cette Maison remonte par titres jusqu'au milieu du onzième siècle. Un acte (98) du 2 Avril

(\*) *Planche*, n°. 36.

(94) *Leu*, *ibid.* tom. VIII, p. 482, 490. *Gestelen*, autrement *Gestilen*, en latin *Castellio inferior*, est situé sur la petite rivière *Bietscha*, qui se jette dans le Rhône, & qui a sa source dans le mont *Bietschhorn*, sur la frontière du Canton de Berne.

(95) Le mont *Gestelenberg* comprend quelques hameaux. On trouve à son pied les Villages de *Nider-Gestelen*, ou le bas-*Châtillon*, & *Zum-Staeg*. Le château des Barons de la *Tour*, situé sur cette montagne, se nommoit en Allemand *Gestelenburg*, en françois le *Bourg* ou *château de Châtillon*.

(96) Il existe dans les archives de l'Evêché de Sion un acte en latin, daté de la *Majorie*, à Sion le 6 Novembre 1531, par lequel l'Evêque de Sion, *Adrien de Riedmatten*, règle, de concert avec les Dizains, la Jurisdiction de *Châtillon* (*Castillio*), & celle du val de *Letsch*, (*Vallicolæ de Lietseh*.) Cet acte détaille la conquête de ces Juridictions sur *Antoine*, Baron de la *Tour*, après une longue & sanglante guerre qui avoit duré sept ans.

(97) *De Turre*, en allemand *Von* ou *Zum Turn*.

(98) Cet acte a été imprimé parmi les preuves, p. 490, 491, dans le